



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

transports

Question écrite n° 71671

Texte de la question

M. Christian Estrosi demande à Mme la ministre déléguée à la famille, à l'enfance et aux personnes handicapées de bien vouloir lui indiquer les suites que le Gouvernement entend donner à la loi d'orientation du Parlement européen, votée en février 2001, selon laquelle l'accessibilité des autobus et autocars aux personnes handicapées est obligatoire.

Données clés

Auteur : [M. Christian Estrosi](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 71671

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : famille, enfance et personnes handicapées

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 janvier 2002, page 146